

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mercredi 20 mai 2020* à 17 h 30 à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : Séance à huis clos due à pandémie de la maladie à coronavirus.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-05-181

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

03. Réhabilitation du rang du Haut-de-la-Rivière - Programme d'aide à la voirie local (PAVL) volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) - Autorisation de demande d'aide financière pour les travaux admissibles ;

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun élément à ce point

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

Aucun élément à ce point

-
04. Période de questions ;
05. Levée de l'assemblée.

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

**03. RÉHABILITATION DU RANG HAUT-DE-LA-RIVIÈRE –
Programme d'aide à la voirie local (PAVL) volet Accélération
des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) -
Autorisation de demande d'aide financière pour les travaux
admissibles**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : *l'estimation détaillée du coût des travaux* ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-05-182

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun élément à ce point

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

Aucun élément à ce point

04. PÉRIODE DE QUESTIONS

CONSIDÉRANT QUE cette séance est à huis clos due à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), il n'y a aucune période de questions.

05. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-05-183

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18 h 39.

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière